



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-22

L'an deux mille quatorze, à 10h
Le 12 décembre, à Warcq (Ardennes)

Date de convocation	12 novembre 2014
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	37 titulaires
+ Suppléants	37 suppléants
+ Présents	20
+ vote par procuration	0

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY	Mme Béatrice BONNIN
M. Daniel BEGUIN	M. Jack COLLINET
M. Jean-François DAMIEN	M. Bernard DEKENS
M. Sylvain DALLA ROSA	M. Daniel COURTAUX
M. Claude FAUVET	M. Bernard MAILLARD
M. Pascal GILLAUX	M. Guy JOSEPH
M. Gilbert LECLERCQ	M. Pierre PANDINI
M. Robert PASCOLO	M. Bernard PIERQUIN
Mme Morgane PITEL	M. Jean-Pierre RENVOY
M. Franck TUOT	M. Claude WALLENDORFF

Objet de la délibération :

Adhésion à l'EPAMA de la communauté de communes de Châtenois

Résultat du vote
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-22

Objet de la délibération :

Adhésion à l'EPAMA de la communauté de communes de Châtenois

Vu la demande d'adhésion à l'EPAMA de la communauté de communes du Pays de Châtenois et sa délibération du 29 juillet 2014,

Vu la proposition du Bureau du 4 décembre 2014,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical accepte à l'unanimité l'adhésion de la communauté de communes du Pays de Châtenois à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY

